



Cfdt:

SAFRAN

Accord Sortie de crise, ou ATA2 ?

La DG du Groupe Safran souhaite négocier avec les OS un accord de *Sortie de Crise*.

Probablement, le remake de trop pour le portefeuille des salariés !

Pour la Direction ce nouvel accord *Sortie de crise* s'inscrit comme une suite logique à l'ATA* qui arrive à échéance le 31 décembre 2021.

Elle nous a donc proposé dans un premier temps :

- La suppression des abondements du PEG pour 2022 et 2023,
- Le plafonnement de l'Intéressement et de la Participation pour 2023,
- Le retour des NAO 2022,
- La reprise des recrutements

Comprenant que nous convaincre n'allait pas être une mince affaire, elle a ensuite passé les deux dernières réunions à nous expliquer que c'était

la seule solution pour rester encore plus compétitifs et surtout, préserver 2000 emplois...

En clair, si nous renonçons à l'intéressement, à la participation et à l'abondement, la Direction veut bien négocier des NAO en 2022.

Pour la **CFDT**, la Direction n'a visiblement pas pris conscience de la reprise du trafic aérien, de la reprise économique, du ramp-up 2022. Elle a aussi oublié son EBIT à 2 chiffres !



LE GEL DE VOTRE SALAIRE ?...
|
... DANS CE CONTEXTE DE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, C'EST PLUTÔT UNE BONNE NOUVELLE, NON ?

Négo ATA2

CFDT SAFRAN



SAFRAN

Accord Sortie de crise, ou ATA2 ?

Soyons réalistes : accord *Sortie de Crise* ou pas, la Direction devra négocier des NAO en 2022, faute de voir partir encore plus nos jeunes talents.

PAS DE PROJET UNIQUEMENT FINANCIER

Pour la CFDT, la Direction doit préalablement à toute discussion revenir vers nous avec un vrai projet industriel et social, et **pas seulement financier**.

Ce projet devra présenter :

- Un **projet industriel** de réindustrialisation en France
- Des **investissements** à la hauteur des enjeux des avions décarbonés
- Le **maintien des tranches 1 et 2 de l'abondement** du PEG
- Une **minoration maxi 2%** de la Participation + l'Intéressement plutôt que son plafonnement à 6%.
- Une **politique salariale 2022** à la hauteur des enjeux et en attente avec les besoins de pouvoir d'achat des salariés
- Le **maintien des mesures de minoration salariale des hauts-dirigeants** prévues dans l'accord ATA.

LE SEMPITERNEL CHANTAGE : la prime à la signature.

La Direction fait savoir qu'en cas de non-signature, 2000 emplois sont en jeu...

La **CFDT** demande à la Direction de proposer une prime de signature de 1000€ pour tous. C'est toujours bien plus social qu'un ridicule chantage à la signature.

Prochaines réunions

7 et 12 oct...

et toujours pas de projet de texte.

Négo ATA2

CFDT SAFRAN